

# Portes Ouvertes Bâtiments

## 06, 08 & 15 novembre 2019



### Modification étable entravée en stabulation logettes, 2x6 épi + extension pour parcs génisses et fourrage

50 places vaches laitières  
+ 30 places de génisses aire paillée + 400 bottes

#### GAEC du Four d'Espinasse

Philippe et Aurélie CHASSARD

Espinasse - 63810 Bagnols

Tél : 06 42 53 57 80

Altitude : 850 m

**SAU** : 120 ha - 100% prairie

| Ensilage herbe : 25 ha

| Foin : 20 ha

**Troupeau** : 50 vaches laitières + 15 génisses de renouvellement/an en vêlage 28-30 mois

**Race** : Prim'Holstein

**Référence** : 300 000 litres en St Nectaire fermier.

# DESCRIPTIF DU BÂTIMENT

- ✓ Le bâtiment entravé faisait 35 m de long sur 18.30 de large, il a été élargi de 17 m par un 2<sup>ème</sup> bâtiment bi-pente juxtaposé.
- ✓ Surface du bâtiment : 640 m<sup>2</sup> initial + 595 m<sup>2</sup> agrandissement soit 1 235 m<sup>2</sup> au total.
- ✓ La charpente est en métal et la couverture en tôle laquée avec anticondensation. Les bardages sont en tôle.
- ✓ La ventilation est assurée par quelques tôles à vannelles sur les pignons, ce qui semble insuffisant.
- ✓ Le raclage de l'aire d'exercice est réalisé par 2 racleurs à câble indépendants. Le transfert jusqu'à la fosse géomembrane existante est assuré par un canal en PVC annelé de 800 mm de Ø.

## Équipements intérieurs

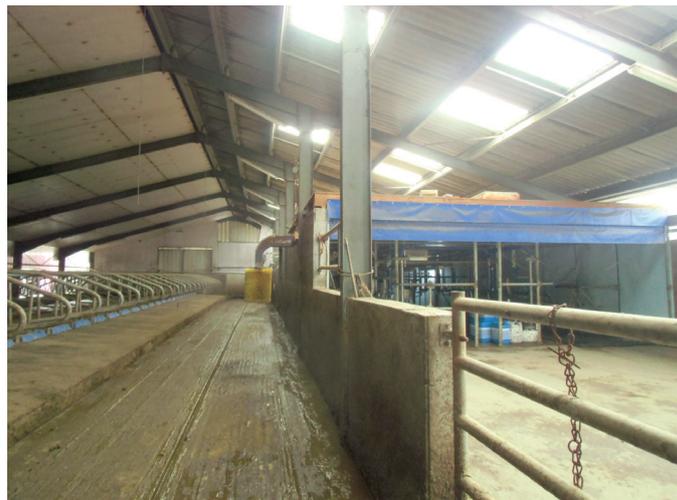
- Salle de traite EPI 2x6 avec décrochage automatique, indicateur de production, rideau électrique et brumisation.
- 2 racleurs à câble indépendants.
- 1 brosse rotative.
- Matelas dans les logettes.
- SBR pour traitement des eaux de fromagerie.

## Réalisation des travaux

Les éleveurs ont réalisé la démolition des tubulaires de l'entravée, des murs en parpaing et des dalles sous les parcs à veaux (pour fosse salle de traite), la maçonnerie, la pose des racleurs, des tubulaires, des abreuvoirs, des matelas et du plancher sur la salle de traite.

Ils estiment à 350 H environ, le temps passé à l'auto construction.

Les autres travaux ont été réalisés par les entreprises.



## Avantages

- Confort de traite.
- Chaleurs des vaches plus faciles à détecter.
- Alimentation des vaches plus facile : gain de 600 kg de lait/VL/an en passant en logette.

## Inconvénients

- Pas de porte dans l'alignement des couloirs de raclage.
- Il manque un point d'eau (actuellement 2 abreuvoirs dont un pour les vaches tarées).
- Pas de box d'isolement.
- Bien penser à sortir les vaches pour vêler car le racleur emmène le veau.
- Dégagement insuffisant en face de la sortie de la salle de traite.

## TRAVAIL (pénibilité, confort, temps, remplaçabilité)

### Travail d'astreinte :

- La traite dure 55 minutes pour 45 vaches à 2 trayeurs et 70 minutes si 1 seul trayeur.
- Le temps de nettoyage et de paillage a été réduit de 1h/jour par rapport à l'entravée, grâce au raclage automatique et zéro paille.



## Coût du bâtiment

POSTE	COÛT HT
Permis de construire-DEXEL	1 390 €
Terrassement-empierrement	2 627 €
Charpente – couverture – bardage - portes	41 000 €
Maçonnerie (fourniture)	18 936 €
Salle de traite	52 800 €
Habillage salle de traite + tapis/ quai	6 000 €
Pompe à débit variable	7 200 €
Tubulaires et racleurs	21 000 €
Matelas	9 000 €
Abreuvoirs	1 000 €
Brumisation salle de traite (installé en 2019)	2 200 €
<b>TOTAL</b>	<b>163 153 €</b>
<b>Coût par place</b>	<b>3 263 € / place</b>

## Entreprises

**Charpente** | CMA | Ydes (15).

**Salle de traite** | SOUBRIER-BESSE | St Flour (15).

